



Accueil

RACOR

Organismes membres

Dossiers du RACOR

Réseaux communautaire/public

UNE NORME POUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL



26 avril 2013 — Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a publié une nouvelle norme : un moyen concret pour aider notre santé mentale bien malmenée dans notre époque.

Depuis plusieurs semaines de nombreuses publications analysent le concept de santé mentale, de trouble mental et de maladie mentale. Plusieurs analystes constatent des dérives qui mènent à une surmédicalisation de problèmes sociaux ou psychologiques (<http://www.racorsm.com/evenement/lombre-portee-lindividualite-lepreuve-de-la-depression>) pour lesquels des médicaments sont maintenant offertes... L'arrivée de la cinquième version du manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux

(DSM-5) (<http://www.lactualite.com/opinions/le-bloque-de-valerie-borde/sante-le-bloque-de-valerie-borde/dsm-5-la-folie-des-diagnostics-en-sante-mentale/>) inquiète, car il semble que des critères seront plus souples pour définir certains troubles de santé mentale (<http://www.medscape.fr/humeur/articles/1484001/>) qui, eux-mêmes, couvriront un plus grand nombre de situations (https://www.google.ca/webhp?sourceid=toolbar-instant&hl=fr&ion=1&qscr=1&rlz=1T4GGLL_frCA375CA375#q=dsm+5&hl=fr&qscr=1&rlz=1T4GGLL_frCA375CA375&source=univ&tbm=nws&tbo=u&sa=X&ei=ML56UfzmOla9qQHjtIDoDg&ved=0CEcQqA&bav=on.2.or.qf.&fp=bd411234abc0bcae&ion=1&biw=1361&bih=813).

Avec la forte présence du marketing des compagnies pharmaceutiques (<http://www.racorsm.com/evenement/tous-fous>) pour inciter les médecins à prescrire une médication comme principale solution pour soulager un ensemble de symptômes, de nombreuses personnes se retrouvent en situation passive croyant, plus ou moins consciemment, que le médicament changera leur situation. Si dans certains cas, les pilules soulagent une profonde souffrance, dans d'autres elles créent plus de problèmes qu'elles en règlent. Et si la personne demeure seule avec ses problèmes sociaux ou psychologiques, elle n'aura pas de soutien réel pour faire des changements dans sa vie.

Dans l'article « L'homme est un fou pour l'homme (<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/376662/l-homme-est-un-fou-pour-l-homme>) », Josée Blanchette montre comment nous pouvons trouver des solutions à des situations. Cela demande que nous agissions par nous-mêmes, que nous cherchions des réponses, bref que nous ayons du pouvoir sur notre propre vie.

Nous passons de nombreuses heures dans notre milieu de travail. Il est peut-être temps d'examiner si notre organisation prend des moyens raisonnables pour faire de la prévention et de la promotion de la santé et sécurité psychologique en milieu de travail. Depuis le 16 janvier 2013, il est possible d'appliquer volontairement une norme nationale élaborée par l'Association canadienne de normalisation (CSA) et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) en collaboration avec la Commission de la santé mentale du Canada. Devant la croissance importante des problèmes de santé psychologique et du rôle déterminant des milieux de travail à cet égard, il devient essentiel d'outiller ceux-ci pour qu'ils créent des environnements psychologiquement sains et sécuritaires. La norme fournit aux entreprises – employeurs, syndicats, employés, professionnels des ressources humaines, de la santé et de la sécurité du travail, etc. – un cadre de référence pour prévenir la détresse psychologique au sein de leur personnel, promouvoir leur santé mentale et optimiser la santé de leur organisation, ce qui sera rentable pour l'organisation... et la société.

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a publié en janvier dernier la première norme nationale au monde en son genre, la norme Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail - Prévention, promotion et lignes directrices pour une mise en œuvre par étapes ». Cherchez CAN/CSA-Z1003-13/BNQ 9700-803 sur le site du BNQ (http://www-es.criq.qc.ca/pls/owa/es/ncw_enquete_publicque.liste_promo?p_lang=fr), car le BNQ interdit de mettre une copie de la norme sur notre site.